

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 5 NOVEMBRE 2020

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Exceptionnellement et compte tenu des conditions sanitaires exigées par la circulation du Covid 19, l'Assemblée Générale 2019-2020 de l'ARCAL se tient uniquement par correspondance. Le formulaire de vote ci-dessous doit être expédié par mail, courrier postal ou remis directement à un membre du Conseil d'Administration, au plus tard le 2 novembre 2020.

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Demeurant :

agissant en qualité d'adhérent de l'association ARCAL et ayant pris connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée et des projets de résolutions déclare voter par correspondance selon les choix indiqués ci-dessous (cocher les cases correspondantes à votre choix) :

Résolution	Pour	Contre	Abstention
1ère : rapport activité			
2ème : rapport et compte rendu financier			
3ème : candidature de Marine Yernaux			
4ème : candidature de Dominique Decours			
5ème : candidature de Marie Estrade			
6ème : candidature de Barbara Guillou			

Date :

Signature